

## REGLEMENT

**Tournois Individuels Jeunes**

*Saison 2020/2021*



1. **PREAMBULE**

Ce règlement précise les modalités d’organisation d’un tournoi individuel jeunes. Les clubs ont toute latitude dans l'organisation de leur tournoi. A partir de cette saison 2020/2021, les tableaux Elites et Espoirs disparaissent. Désormais, les tournois jeunes se feront sous forme de séries. Cependant, nous maintenons une série Promotion avec les joueurs classés P12/NC.

Le choix du club dans la constitution des tableaux résulte des objectifs recherchés : logique de développement, tournoi d'un plus haut niveau, organisation plus facile.

En toute hypothèse, le club peut se rapprocher de la Commission Départementale Jeunes pour voir le meilleur profit à tirer du tournoi qu'il souhaite organiser.

Pour terminer, le Comité souhaite aider les clubs à mettre en place des tournois au sein des clubs qui n’osent pas. L’idée est que le référent jeune ou l’agent développement vous accompagne pour organiser une compétition que ce soit en simple ou en double. Une priorité sera donnée aux tournois avec les catégories Minibad/Poussin et sur les tournois de double.

1. **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Pour participer à un tournoi individuel jeunes, tout joueur sera tenu d’être titulaire d’une licence FFBaD pour la saison en cours, à la date du tirage au sort.

Cette licence doit délivrée au sein d’un club affilié du Comité 35 de Badminton.

Toutefois, les joueurs issus d’autres départements et/ou d’autres régions peuvent être accueillis sur ces compétitions, si le club organisateur l’autorise.

Un joueur sélectionné pour une compétition régionale, inter-régionale ou nationale jeunes ne pourra pas participer le même jour à un tournoi individuel jeunes.

En cas de non-respect de ce règlement, le joueur pourra se voir interdit de toute compétition pendant 2 mois

1. **CATEGORIES D’AGES**

Se référer au document fédéral GUI02.04A1\_ADM\_TableauCategorieAge (disponible ici <http://www.ffbad.org/mediatheque/publications/guide-du-badminton/saison-2020-2021/>) pour connaitre les catégories d’âge pour la saison 2020/2021

1. **DEMANDE D’AUTORISATION DE TOURNOI**

C’est le comité qui se charge de faire la demande de tournoi sur poona

Le club organisateur devra utiliser le formulaire « Règlement Particulier d’un Tournoi » (en ligne sur le site du Comité : <http://badminton35.fr/wp-content/uploads/2020/10/jeunes_v7_v35.pdf> ) pour établir sa demande d’autorisation préalable auprès du comité à l’adresse suivante : **ja.referent.35@gmail.com** au plus tard 6 semaines avant la date de la compétition en y renseignant les informations nécessaires.

Si le club demandeur ne peut fournir le nom d’un juge-arbitre lors de cette demande préalable, celle-ci sera restreinte aux seuls joueurs P.

Un numéro d’autorisation sera généré par Poona lors de la validation de la demande d’autorisation.

Deux tournois au maximum dans une même catégorie d’âge pourront être organisés le même jour. La Commission Départementale Jeunes étudiera la possibilité de doublons en fonction de critères d’éloignement géographique (distance d’au moins 50 km entre les deux gymnases) et du niveau des inscriptions (joueur classé NC/P à D).

**A partir d’un niveau D7, un seul tournoi sera autorisé le même jour dans le département.**

**NB : Pas d’autorisation de tournois individuels jeunes le week-end de la finale du Championnat d’Ille-et-Vilaine Jeunes, qui aura lieu les 27 et 28/03/2021, ainsi que le week-end de la Finale Promotionnelle Jeunes d’Ille-et-Vilaine, qui aura lieu le 13/06/2021.**

1. **NOMBRE DE TERRAINS**

Afin d’éviter des temps d’attente trop longs, voici nos préconisations :

Nombre de terrains nécessaires : 1 terrain pour 10 joueurs ou paires.

Nombre de terrains nécessaires si 2 catégories d’âge : 7 au minimum.

Nombre de terrains nécessaires si 3 catégories d’âge : 9 au minimum.

**NB : Les Poussins et les Minibad sont considérés comme une même catégorie d’âge**.

Par exemple, nombre de terrains nécessaires si toutes catégories d’âge sur un seul tableau : 7 au minimum.

Il est possible, également, d’utiliser une autre salle, en fonction du nombre de joueurs prévus. Si plusieurs salles sont prévues, elles ne seront pas distantes de plus de dix minutes l’une de l’autre en voiture.

NB : En cas de doute, n’hésitez pas à solliciter la Commission Départementale Jeunes.

1. **TABLEAUX**
	1. **Confection des tableaux**

Pour chaque catégorie d'âge, le nombre de série d’une même catégorie est laissé à l’appréciation de l’organisateur.

Les séries doivent permettre de regrouper les joueurs ou les paires par niveau de jeu.

Le niveau se définit par rapport au classement CPPH (classement par points hebdomadaire) du

joueur ou de la joueuse ou de la paire le lundi précédant le tournoi.

Ce classement servira de référence pour répartir les joueurs par séries et désigner les têtes de séries.

Les huit meilleurs joueurs inscrits ou paires inscrites, par tableau, seront placés dans la Série 1, les huit suivants dans la Série 2 et ainsi de suite.

**Les joueurs ou les paires classés(ées) P12/NC seront placés(ées) dans la série Promotion. Les huit meilleurs joueurs inscrits seront placés dans la Série Promotion 1, les huit suivants dans la Série Promotion 2 et ainsi de suite. Pour l’organisateur, il est impératif d’indiquer la dénomination Série Promotion 1,2…dans le logiciel.**

Les tournois se dérouleront en qualification par poules de 4 puis par élimination directe sauf en cas de poule unique (nombre d’inscrits dans la série inférieur ou égale à 7 ).

Il faut au minimum 3 joueurs pour ouvrir un tableau.

* + 1. **Minibad/Poussins**

Le classement CPPH étant masqué par la FFBaD pour les Minibad et les Poussins, la Commission Départementale Jeunes publiera à chaque période de vacances scolaires une liste des classements.

Le club organisateur pourra se charger de la constitution des tableaux pour les catégories Minibad et Poussins, en prenant en compte cette liste, mais il devra obligatoirement demander la validation du Comité avant de publier les convocations

Pour les jeunes issus des autres départements, le rang du joueur ou de la joueuse dans le Top Poona permettra au club organisateur de déterminer le niveau de compétition le plus approprié.

* + 1. **Autres catégories**

Pour les catégories Benjamins, Minimes, Cadets et Juniors, c’est le club organisateur qui doit constituer les tableaux

En cas de doute, le club organisateur peut demander l’avis du Comité avant de publier les convocations

* 1. **Surclassements**

Le club organisateur devra autoriser les surclassements. Cette autorisation devra figurer dans le règlement particulier et dans la demande d’autorisation dans Poona.

Lors de son inscription, le joueur pourra choisir la catégorie d’âge dans laquelle il souhaite jouer via la fiche d’inscription

1. **CALENDRIER**

Chaque club peut, à tout moment de l’année, organiser un tournoi individuel jeunes.

Le calendrier prévisionnel des tournois jeunes est mis à jour régulièrement sur le site du Comité.

Si une même date est choisie par plusieurs clubs et sur les mêmes catégories, cette date sera

donnée en priorité au club qui aura envoyé en premier sa demande d’autorisation préalable de

tournois auprès du comité, à l’adresse indiquée à l’article 4

1. **LOGICIEL DE GESTION**

Les tournois seront gérés avec les logiciels BadPlus ou Badnet

1. **INVITATIONS**

Les invitations sont à envoyer 4 semaines minimum avant la date de la compétition, à tous

les clubs du département et au Comité pour en permettre la diffusion sur le site.

La liste et l’évolution des inscriptions reçues par le club organisateur doivent être accessibles via

le site internet du club.

1. **HORAIRES**

Début d’un tournoi : au plus tôt 9h00 (Convocation 8h30 au plus tôt).

Fin du tournoi : au plus tard 18h00.

1. **VOLANTS**
	1. Se référer au règlement fédéral qui indique :

• Niveau N avec les séries N1, N2 et N3 : ce groupe correspond à des joueurs dont la pratique est de niveau National

 • Niveau R avec les séries R4, R5 et R6 : ce groupe correspond à des joueurs dont la pratique est de niveau Régional

 • Niveau D avec les séries D7, D8 et D9 : ce groupe correspond à des joueurs dont la pratique est de niveau Départemental

• Niveau P avec les séries P10, P11 et P12 : ce groupe correspond à des joueurs dont la pratique est de niveau Promotion.

**Par conséquent, les joueurs classés de N1 à D9 devront jouer en volants plumes (de niveau National à Départemental) .**

* 1. Tableaux Promotion et Catégorie Minibad :

Les joueurs utiliseront obligatoirement des volants plastiques YONEX Mavis 300. Ils seront fournis par l’organisateur.

***La vente des volants se fera au tube où à l’unité, au choix du club organisateur qui devra le spécifier dans sa demande préalable de tournoi.***

1. **MATCHES**

Le nombre maximum de matches pour un joueur est de 8 sur une journée.

Tous les matches se disputent en 2 sets gagnants de 21 points, selon la réglementation FFBaD.

1. **COACHING**
	1. Tableaux Minibad-Poussins-Benjamins

L’acte de coaching est autorisé à la pause à 11 points ainsi qu’entre les sets.

Cependant, dans la volonté éducative de rendre les jeunes autonomes, l’acte de coaching (orientations technico- tactiques) est INTERDIT entre les points pour ces 3 catégories d’âge. Guider les joueurs au sujet du placement au service (pair / impair) est toutefois possible.

Toute personne ne respectant pas ce point de règlement pourrait se voir interdire l’accès aux chaises de coach durant le tournoi par l’organisateur du tournoi.

* 1. Tableaux Minimes-Cadets-Juniors

L’acte de coaching est autorisé entre les points, à la pause à 11 points ainsi qu’entre les sets.

1. **TENUE VESTIMENTAIRE**

Tout joueur participant à un tournoi individuel jeunes devra porter, sur le terrain, une tenue conforme au règlement FFBaD.

 <https://gdb.ffbad.org/2020-2021/Src/GDB-03/GUI03.07_DP_PubliciteTenue.pdf>

1. **FRAIS D’INSCRIPTION**

Les frais d’inscription maximum sont de 5 € par joueur et par tableau.

La recette des frais d’inscription reste entièrement acquise au club organisateur

1. **ARBITRAGE**

Lorsqu’il n’y a pas d’arbitre sur le match en cours, les joueurs sont en auto-arbitrage.

Tout problème lié au score doit être géré par le juge arbitre ou l’organisateur du tournoi

1. **COMPORTEMENTS**

Les comportements déviants des joueurs (insultes, jets de raquette, etc…), voire des parents

pourront être sanctionnés par le Comité Départemental de Badminton d’une éventuelle interdiction

de participation en tournoi.

Afin d’éviter les conflits entre adultes, nous rappelons qu’en cas de désaccord il convient de

solliciter l’organisateur du tournoi.

Il est également rappelé que seuls les résultats du logiciel font foi et qu'ils ne peuvent faire l'objet de

modifications.

*Nous incitons l’organisateur à noter dans son compte-rendu les différents incidents survenus au cours du tournoi.*

1. **RECOMPENSES**

Le club organisateur se doit de récompenser au minimum les vainqueurs et les finalistes.

1. **RESTAURATION**

Le club organisateur devra prévoir pour les joueurs, les accompagnateurs et le public, une

restauration suffisante dans chaque salle. Les recettes restent entièrement acquises au club

organisateur.

1. **FORFAITS**

Il est important de sensibiliser les jeunes, les parents et les responsables jeunes sur les nuisances

engendrées par les forfaits non signalés qui pénalisent fortement l’organisation des tournois et sont

très désagréables pour les autres joueurs. En conséquence :

Tout joueur, sachant à l’avance son indisponibilité pour le tournoi, doit téléphoner au club

organisateur pour signaler son absence le plus tôt possible.

Si ce forfait intervient après le tirage au sort, tout joueur inscrit, non présent le jour du tournoi,

doit adresser un certificat médical ou un justificatif écrit, dans les 5 jours suivant le tournoi, au

Comité 35 de Badminton.

Tout forfait non justifié pourrait entraîner l’interdiction de participer à d’autres compétitions.

1. **TRANSMISSION DES RÉSULTATS**

Dans les 24 heures, le GEO du club organisateur doit faire l’import du fichier XML des résultats BadPlus ou BadNet dans Poona. Il doit expédier par mail le fichier et le rapport du tournoi au référent Jeunes, sous peine d’interdiction d’organisation de tournois

1. **CONTACTS**

Yann JOLIVEL, cadre technique départemental référent jeunes :

par téléphone : 06 17 17 20 51 ou par mail : etd@badminton35.fr

Arnaud REMY, responsable de la Commission Départementale Jeunes

par mail : arnaud.badvern@gmail.com

Aline HERVE, présidente du Comité 35 de Badminton :

par téléphone : ou par mail : presidence@codep35badminton.fr

*Toute participation à ces tournois et à leur organisation implique l’entière adhésion au présent règlement.*